



Gîte de Séjour La Paguère

La qualité environnementale : un partenariat avec nos hôtes

La charte ainsi décrite constitue un engagement de notre part à respecter les critères de protection de l'environnement tout en associant nos hôtes dans une démarche concertée. Elle ne constitue pas une obligation pour eux et elle doit s'entendre comme un compromis intelligent avec le confort attendu et le plaisir de passer un séjour agréable chez nous.

Les actions portent essentiellement sur la gestion de l'eau, les économies d'énergie, la gestion des déchets et la gestion des consommables comme le papier et les produits d'hygiène.

- Gestion de l'eau

Les douches (20 l) sont à préférer aux bains (100 l). Le volume des chasses d'eau est inférieur à 6 litres. Le débit des douches est inférieur à 9 litres par minute. Le débit d'eau des robinets ne dépasse pas 8 litres par minute.

Il est demandé à nos hôtes de vérifier que les robinets sont bien fermés après utilisation et de signaler toute fuite ou tout dysfonctionnement pouvant entraîner des fuites.

Pour les chambres d'hôte, draps et linge de toilette sont changés à la demande, si possible à un rythme supérieur à 3 jours.

Le recours aux machines à laver la vaisselle et le linge est privilégié avec des machines pleines.

Les eaux usées sont traitées selon les normes européennes par un système complet avec bacs à graisse, fosse septique et bac de décantation avec sable lavé. Un projet est à l'étude pour récupérer une partie des eaux usées après les bacs à graisse pour créer un espace vert filtrant (méthode indienne).

- Gestion des déchets :

* Diminution des emballages : pour l'accueil en chambre d'hôtes, les conditionnements moyens/gros sont privilégiés par rapport aux conditionnements individuels (beurre, produits d'hygiène, etc...). Nous recommandons aussi à nos hôtes en gîte de privilégier les emballages les moins volumineux et les moins polluants possibles

* Le tri sélectif est pratiqué et des récipients sont prévus à cet effet dans les gîtes. Les déchets ainsi triés (verre, papier/carton, emballages divers) sont déposés dans les containers prévus dans la commune. Les déchets organiques sont déposés dans notre bac à compost dans le jardin.

L'objectif est de réduire au maximum les déchets vrac qui sont déposés dans la poubelle communale verte.

- Gestion de l'énergie

Le chauffage dans la maison d'hôtes et le gîte le Soulan est assuré par un système de géothermie via des capteurs extérieurs sous la pelouse, une pompe à chaleur et un réseau de tuyaux chauffants sous les planchers à basse température. L'insert et la cheminée de la salle de séjour de la maison d'hôtes permettent un chauffage au bois complémentaire.

Dans le gîte l'Ostal, le chauffage est assuré par un poêle à bois.

L'eau chaude est produite par un chauffe-eau à accumulation chauffé la nuit. Un projet de chauffe-eau solaire est à l'étude.

Les luminaires de l'ensemble du gîte de séjour sont équipés en presque totalité d'ampoules à basse tension.

Les hôtes veillent à limiter les déperditions de chaleur et à éteindre les luminaires et les appareils électriques non nécessaires. La télévision est éteinte de préférence au maintien en veille. Le recours au lave-vaisselle avec le plein de vaisselle est recommandé. A votre départ, le réfrigérateur est éteint.

- Alimentaire

Le recours à l'eau du robinet est recommandé : elle provient du massif pyrénéen La Barousse et est très bonne à boire. Vous évitez ainsi l'achat d'eau en bouteilles.

Les hôtes en gîte sont invités à bénéficier des produits du jardin, cultivés sans produits chimiques. Des adresses de magasins bio et de producteurs locaux sont fournis dans le document d'accueil.

Pour l'accueil en chambre d'hôtes, les produits de saison et locaux biologiques sont utilisés au maximum : en totalité pour les confitures qui sont faites maison à partir de fruits du jardin ou de la campagne environnante et pour le pain, fabriqués par La Huchette à l'Isle en Dodon à partir de farines locales biologiques. Les repas d'hôtes sont également préparés en priorité avec les légumes et les fruits du jardin potager, enrichi par le compost et du fumier de cheval fourni par un habitant de la commune.

- Espaces verts et plans d'eau:

Les plans d'eau sont alimentés par l'eau de pluie venant des gouttières de l'Occitane. Flore et faune présents dans les bassins ont été étudiés pour une filtration optimale. L'arrosage du jardin est le plus souvent opéré à partir du puits alimenté par les eaux provenant de la colline.

Un projet d'utilisation des eaux usées est à l'étude : il consiste à récupérer les eaux venant du bac à graisse (première filtration) et alimenter un espace semi-humide avec plantes adaptées.

- Gestion des consommables

* Papier : Nous favorisons les échanges par mail des contrats et les règlements par virement pour éviter la consommation de papier.

Pour les documents, l'utilisation de papier recyclé est privilégiée avec une impression en recto/verso.

* Hygiène et nettoyage :

Les produits (lave-main, lessive, savons....) à label écologique sont privilégiés et il est demandé à nos hôtes de préférer ces produits dans leurs achats. Cette préférence permet le recyclage des eaux usées via un système d'épuration naturelle à fins d'arrosage du jardin.

Les essuie-tout et le papier hygiénique à label écologique sont aussi choisis de préférence.